

# Master professionnel ECONOMIE ET POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

## ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances

### SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Géopolitique et Economie industrielle</b>	Econométrie	9	9	18	-	projet			1
	Physique de l'énergie	18		18	-	CT - écrit			1
	Economie et géopolitique de l'énergie	36		36	-	CT - écrit			1
	Economie industrielle appliquée	21		21	-	CT - écrit			1
<b>TOTAL UE 1</b>		<b>84</b>	<b>9</b>	<b>93</b>	<b>6</b>				

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Calcul économique et Analyse des filières</b>	Calcul économique	18	18	36	-	CT - écrit			1
	Analyse des filières énergétiques	54		54	-	projet - écrit			1
<b>TOTAL UE 2</b>		<b>72</b>	<b>18</b>	<b>90</b>	<b>6</b>				

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Outils et Méthodologie d'analyse des filières</b>	Analyse des bilans énergétiques	24		24	-	CT - écrit			1
	Financement de projets	24	6	30	-	CT - écrit			1
	Economie et politique de l'environnement	24		24	-	CT - écrit			1
	Finance de marché appliquée	18	6	24	-	projet - écrit			1
<b>TOTAL UE 3</b>		<b>90</b>	<b>12</b>	<b>102</b>	<b>6</b>				
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Langue vivante</b>	Langue					CT - écrit			
<b>TOTAL UE 4</b>					<b>3</b>				

<b>TOTAL S1</b>		<b>246</b>	<b>39</b>	<b>285</b>	<b>21</b>				
-----------------	--	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

## SEMESTRE 2 - Parcours Economie et finance des marchés de l'énergie

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse économique et stratégies sur les marchés de l'énergie	<b>2 cours à valider</b>								
	Analyse des stratégies	18		18	-	projet			1
	Calcul économique	18		18	-	CT - écrit			1
	Formation des prix	24		24	-	CT - écrit			1
<b>TOTAL UE 8</b>		<b>60</b>		<b>60</b>	<b>10</b>				
UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse quantitative des marchés de l'énergie	<b>2 cours à valider</b>								
	Optimisation des systèmes	12	12	24	-	projet			1
	Modélisation appliquée	9	9	18	-	projet			1
	Trading	9	9	18	-	CT - écrit			1
<b>TOTAL UE 9</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>9</b>				
UE 10		CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
<b>Stage - Mémoire</b>									
<b>TOTAL UE 10</b>					<b>20</b>				

<b>TOTAL S2</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>120</b>	<b>39</b>					
-----------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	--

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

### ● **Sessions d'examen : précisions**

Les examens (oraux ou écrits) se déroulent à la suite des enseignements en respectant les semestres universitaires.

La session de rattrapage a lieu la première semaine de septembre.

Les notes sont obtenues à l'issue d'un examen (écrit ou oral). La moyenne de l'UE est calculée en pondérant ces notes par le coefficient (matière). La moyenne semestrielle et celle de l'année sont obtenues en pondérant chaque note d'UE par le nombre de crédits européens correspondant.

### ● **Règles de validation et de capitalisation :**

#### Principes généraux :

#### COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

#### CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

En plus des dispositions générales précisées dans les procédures de validation des parcours M2 figurant dans la présentation générale de la mention Sciences Economiques du Master Economie-Gestion = [mettre un lien avec la FF mention], les dispositions spécifiques à la spécialité Economie et Politiques de l'Environnement et de l'Energie sont les suivantes.

Seules les matières pour lesquelles une note est inférieure à 10 dans les unités non capitalisées doivent être repassées au cours de la deuxième session.

L'UE 10 Stage valide la capacité de l'étudiant à construire et développer un projet. L'étudiant présente ses travaux lors d'une soutenance orale. L'UE 10 n'est pas compensable.